

COMITÉ DE SUIVI ET D'INTÉGRATION DU PROJET DANS LE MILIEU

Compte rendu

Date 27 novembre 2025

Heure 9 h 30 à 11 h 30

Lieu Bureaux de Troilus Gold
334 3e Rue, Chibougamau (Québec)

Présences

- > Citoyen – Nathaniel Perron
- > Économique — Caroline Drapeau, conseillère en économie circulaire, SADC Chibougamau-Chapais
- > Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie James — Soro Coulibaly, coordonnateur partenariats et grands projets (à distance)
- > Ville de Chibougamau – Louis Lalanc e, directeur, Développement Chibougamau et urbanisme
- > Ville de Chapais – Mario Gravel, Councillor

Troilus Gold MU Conseils

- > Daniel Guay, Senior Director, Human Resources
- > Jessica Prescott, Senior Advisor (facilitation)
- > Kristina Maud Bergeron (Note taking)

Faits saillants

- > Plusieurs questions ont été posées en lien avec le projet
- > Les personnes présentes soulignent l'importance de la collaboration avec le milieu
- > La charte du comité devra être ajustée légèrement avant son adoption

Ouverture de la rencontre et tour de table

Daniel Guay ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue à 9h35.

Jessica Prescott énonce les points principaux à l'ordre du jour.

Daniel Guay précise qu'il s'est joint il y a environ 3 mois à l'organisation. Il s'occupe des ressources humaines, et des autres tâches connexes. Il présente ses collègues Jean-Benoit Gauthier, surintendant santé sécurité, et Juanita Potvin. Mathieu Michaud et Josée de Launière, de l'équipe Environnement, sont aussi basés localement, mais sont absents en ce moment.

Les autres membres du comité se présentent brièvement.

Mise à jour sur le projet

Daniel Guay présente le projet minier Troilus. La présentation est jointe à ce compte rendu.

Faits saillants de la présentation :

- > Équipe locale, bureaux à Chibougamau et Mistissini.
- > Réouverture d'une mine ayant été exploitée de 1996 à 2011 et réutilisation d'infrastructures existantes (bâtiments, parc à résidus, route, etc.), permettant de réduire les impacts et de réaliser des économies.
- > Procédé d'extraction sans cyanure.
- > Les fosses existantes sont en cours de dénoyage.
- > 1000 emplois directs durant la construction, plus de 700 emplois permanents durant les opérations.
- > L'entreprise est sensible aux enjeux liés au développement durable; elle a notamment obtenu la certification Écologo.
- > Enjeux sociaux à prévoir : logement, garderies, main-d'œuvre, transport.

Questions, commentaires et réponses

Q : Avez-vous récupéré le mandat de care and maintenance de l'ancienne entreprise?

R : Oui, nous sommes responsables de la restauration de l'ancienne mine.

Q : Si la Fonderie Horne ferme, ce sera envoyé dans une fonderie à l'étranger?

R : Oui, nous avons déjà des ententes à ce sujet.

Q : À qui l'or contenu dans le minerai de cuivre sera-t-il vendu?

R : L'or extrait sera principalement vendu aux trésors nationaux des pays où le concentré de cuivre contenant l'or sera affiné.

Q : Où est rejetée l'eau du dénoyage?

R : L'eau pompée lors du dénoyage est rejetée dans l'environnement une fois qu'elle a été analysée et jugée conforme. Elle n'est pas génératrice d'acide et fait l'objet d'un suivi régulier (monitoring) pour s'assurer du respect des normes environnementales. Le rejet se fait dans le système hydraulique naturel de la région, conformément aux autorisations obtenues après la réalisation d'une étude d'impact et en accord avec les communautés autochtones concernées.

Q : Est-ce qu'une piste d'atterrissage est prévue sur le site minier?

R : Non. L'entreprise est consciente que la présence d'une piste d'atterrissage favoriserait fortement un modèle FIFO (Fly-in Fly-out), ce qui aurait un impact négatif sur les retombées locales. Le choix privilégié est plutôt un modèle DIDO (Drive-in Drive-out) à partir de Chibougamau et de Mistissini, afin de soutenir la présence et l'établissement de travailleurs dans la région.

Q : Quelles mesures pourraient favoriser l'établissement de travailleurs dans la région?

R : L'entreprise réfléchit à des actions qui réduisent l'exode et encouragent l'arrivée de nouvelles familles, en tenant compte des réalités du milieu. Des mesures visant à alléger la vie familiale sont à l'étude, comme de l'aide pour le déneigement, peuvent rendre l'établissement en région plus attractif. L'objectif est que les bénéfices locaux profitent d'abord aux résidents.

Q : En ce qui concerne le logement et les services de garde, allez-vous vous engager activement pour aider à régler ces enjeux?

R : Oui. L'entreprise est déjà en réflexion et en discussion avec la communauté. Elle reconnaît que pour changer la donne, il faudra agir différemment et collaborer étroitement avec les partenaires locaux et possiblement avec d'autres entreprises. Bien que les modalités restent à définir, il est clair qu'une action concrète sera nécessaire.

Q : Vous mettez de l'avant l'importance des familles, mais plusieurs problématiques liées à la pression sur les services lors de l'arrivée de nouveaux travailleurs ne relèvent pas de votre contrôle. Êtes-vous en discussion avec le gouvernement?

R : Nous en sommes conscients. Toutefois, nous sommes en discussion préliminaire avec les parties concernées. Nous en sommes à l'étape de la réflexion et de la compréhension de la portée d'un projet de cette ampleur sur la région.

Q : Y aura-t-il aussi du transport depuis Chapais?

R : Le transport depuis Chapais a déjà été offert dans le passé, et il serait possible de l'envisager de nouveau.

Q : Lors de l'ancien projet, ceux qui partaient de Chapais faisaient-ils l'aller-retour chaque jour?

R : Non. Les rotations les plus courtes étaient généralement de 4 jours de travail/3 jours de congé pour les employés de bureau. Pour la majorité des autres travailleurs, les rotations étaient plutôt de 7 jours de travail/7 jours de congé.

Q : D'autres mines utilisent-elles également un procédé d'extraction sans cyanure?

R : Oui. Plusieurs mines utilisent ce type de procédé. Bien qu'il entraîne une légère perte de récupération du métal, le gain additionnel que permettrait la cyanuration serait insignifiant dans le cas de Troilus. De plus, la cyanuration exigerait la mise en place de circuits chimiques supplémentaires, ce qui augmenterait les coûts et la complexité opérationnelle. Le choix d'un procédé sans cyanure s'impose donc comme une option plus sécuritaire, financièrement logique et environnementalement responsable.

C : Si vous avez des besoins en ressources qui ne peuvent être comblés par des fournisseurs locaux, veuillez en aviser les acteurs du développement économique.

R : Oui, c'est notre intention. La collaboration avec les acteurs du développement économique fait partie des objectifs du Comité. Nous privilégions la transparence, une communication proactive et la mise en place des bons réflexes dès le début du projet, afin d'anticiper les besoins plutôt que de réagir dans l'urgence. Le fait de tenir des rencontres à un stade précoce du projet nous permet justement de faire connaître nos besoins et d'identifier rapidement les possibilités de collaboration avec le milieu.

Q : Le transport du minerai se fera-t-il par camion ou par train?

R : À l'heure actuelle, il est prévu que le transport soit effectué par camion, à raison d'environ deux convois par jour, vers Rouyn et/ou Saguenay. Cependant, une étude démontre qu'il pourrait y avoir des avantages importants à privilégier le transport ferroviaire, et cette option est en cours d'évaluation.

Q : L'entente avec l'Allemagne et la Finlande pour la vente du concentré a-t-elle une durée déterminée?

R : Il s'agit d'un engagement perpétuel, et non d'un contrat à durée fixe.

Q : À quel moment a lieu le transfert de propriété du minerai?

R : Le transfert se fait généralement au moment où le concentré est déposé auprès du transporteur, mais ce point devra être confirmé avec l'équipe technique et commerciale.

Q : Le transport du minerai est-il sous-contracté?

R : Probablement oui. Historiquement, le transport était sous-contracté et utilisait un quai de transbordement pour le transfert vers le train. Il est possible que le même modèle soit repris.

Q : Si le transport ferroviaire est retenu, faudra-t-il un nouveau point de transbordement?

R : Oui. Un nouveau site de transbordement serait requis.

C : Les municipalités travaillent déjà sur ce projet, et un tel site pourrait aussi ouvrir la porte au transport d'autres matières, ce qui renforcerait les retombées régionales.

Objectifs du comité

Jessica Prescott présente les objectifs du comité. Le comité a pour mandat de conseiller l'équipe du projet pour une intégration harmonieuse avec le milieu d'accueil et une maximisation des retombées locales. Il a également la charge du suivi du bail minier de l'ancienne exploitation, conformément aux dispositions légales.

La composition du comité pourra évoluer en fonction des besoins du projet minier Troilus.

Proposition de charte pour le comité

Kristina Maud Bergeron fait la lecture du projet de charte du comité.

Les modifications et clarifications demandées sont notées.

Une version corrigée sera envoyée par courriel pour approbation par les membres.

Dates des prochaines rencontres

La prochaine rencontre aura lieu le 25 février 2026.

Une visite de site pourra être organisée en marge d'une prochaine rencontre estivale ou automnale.

Période de questions

Les questions ont été posées lors des points précédents.

Varia

Aucun.

Fermeture de la rencontre

11h35